

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SOCIALE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MADAGASCAR

par M. PETIT

Nous remercions Monsieur le Recteur qui a si aimablement critiqué cet article, Messieurs les Doyens de Faculté et Messieurs les Directeurs des divers établissements universitaires qui ont bien voulu mettre à notre disposition les fiches individuelles de renseignements des étudiants, sans lesquelles toute étude aurait été impossible.

Ayant connu des débuts fort modestes au lendemain de la deuxième guerre mondiale avec uniquement la préparation à la licence de droit, l'Université de Madagascar n'a assumé celle des licences d'enseignement (Sciences et Lettres) qu'à partir des années 1959-1960. La courbe de développement (fig. 1) accuse ce départ vertigineux, concomittant à la fondation des Ecoles d'enseignement supérieur ; dorénavant les étudiants de l'île n'auront plus à s'expatrier. Cet accroissement aussi subit que pléthorique, étalé sur cinq ans, semble se ralentir dès cette année. Les estimations pour 1970 se révéleront-elles exactes, ou trop optimistes ? Les 4 000 étudiants que devrait accueillir le Campus, en cours de réalisation, feraient de Tananarive la ville intellectuelle de l'Océan Indien. Dès aujourd'hui se dessine cette tendance à la prépondérance de la fonction intellectuelle : avec une personne active sur quinze qui appartienne à l'enseignement Tananarive se rapproche d'une ville comme Aix-en-Provence qui a une solide réputation de ville intellectuelle (avec une personne active sur six qui est dans l'enseignement).

Cet afflux massif et les espoirs fondés sur la jeunesse trouvent leur symbole dans une réalisation architecturale ambitieuse : le Campus qui sera comparable à tout ensemble universitaire d'avenir.

La fréquentation de l'Université, par une fraction toujours croissante de la population de l'île, pose de délicats problèmes :

notre propos, bien modeste, sera d'étudier l'un de ces problèmes : l'origine géographique et sociale des étudiants de l'île. Cette courte étude ne se veut pas exhaustive, mais atteindrait son but si elle révélait quelques aspects particuliers du monde étudiant malgache.

I. — Le recrutement par nationalité

Précisons tout d'abord que la notion d'étudiant, envisagée ici, est large. Elle inclut en effet les possesseurs du baccalauréat ainsi que les non-bacheliers qui poursuivent des études leur permettant d'obtenir une équivalence pour entreprendre — s'ils le désirent — des études supérieures.

L'effectif global donne une répartition qui n'est pas en rapport avec l'importance des divers groupes ethniques : sur 1 784 étudiants, les Malgaches représentent 77 % de l'ensemble, les Français 21 % et les étrangers (Mauriciens, Anglais ou Chinois et Pakistanais) 2 % (fig. 2 a). Cependant, ces données brutes doivent être nuancées car l'effectif renferme ce que l'on pourrait appeler : des étudiants universitaires (en possession du baccalauréat) et des non-bacheliers, que nous pouvons qualifier de non universitaires. Or, parmi ceux-ci, 443 sont en première année de Capacité et 10 % seulement passeront en seconde année ; les autres quitteront l'université, ce qui est déjà un problème en soi. L'École de Médecine de Befelatanana est dans le même cas avec ses 167 étudiants qui eux, à l'encontre des Capacitaires, finiront leurs études et deviendront des médecins fonctionnaires ou poursuivront des études complémentaires en France. D'autre part, l'Université a la charge de « l'Institut de Promotion Sociale » qui, par son système de sessions (de 3 à 30 jours), forme et informe plus de 2 000 personnes, tous les ans, sur les problèmes du développement national. 28 stagiaires, boursiers et recrutés par concours, avec *quota* par provinces, suivent un stage de formation théorique de six mois à Tananarive. Ces stagiaires, futurs cadres des Coopératives, sont possesseurs du brevet au minimum.

Cependant l'avenir transformera ces données et déjà l'on perçoit des indices prometteurs ; la courbe (fig. 1) indique une stagnation des effectifs globaux mais une continuité dans l'accroissement des étudiants « universitaires », leur part est donc destinée à devenir prépondérante, ce qui semble normal.

Ces 1 784 étudiants sont répartis comme suit dans les diverses disciplines (fig. 2b c d : 47 % font des études juridiques,

35 % des études scientifiques (dont 41 % font médecine), et 20 % des études littéraires. Si l'engouement pour les études juridiques est indiscutable et caractérise l'Université, il ne faut pas mésestimer l'attrait des disciplines scientifiques qui est fort et en plein essor (en 1960-1961 il n'y avait que 346 scientifiques, en 1963-1964 le total s'élève à 591). La Faculté des Lettres se distingue entre autre par la médiocrité relative de ses effectifs (340). Ces trois Facultés n'ont pas le même recrutement ethnique ; si les Facultés des Sciences et Droit comptent une majorité malgache (environ 70 à 75 %), une minorité française (20 à 25 %) ; la Faculté des Lettres voit ce rapport s'équilibrer avec 53 % de Français et 41 % seulement de Malgaches : les difficultés d'ordre linguistique semblent être le principal obstacle au recrutement plus large mais ne peuvent être seules retenues car en droit, comme en lettres, l'usage de la langue française est d'un emploi également délicat.

Il ressort de ces pourcentages quelques conclusions simples et pratiques, à la fois prometteuses et inquiétantes : l'effectif des étudiants en Droit est en légère augmentation (taux d'accroissement pour 1963-1964 : 4 %), mais comme il est typiquement malgache, il permettra « la malgachisation » des cadres de la Nation ; d'autre part, le recrutement sera qualitativement meilleur, vue la régression des Capacitaires, non pas en chiffre absolu mais en pourcentage. La présence de nombreux Capacitaires pourrait faire penser qu'on désire constituer une masse de « cadres moyens », mais en fait ce n'est pas l'explication logique puisque dès la première année 90 % sont éliminés. Le goût pour la spéculation scientifique est une réalité à Madagascar et l'on peut être optimiste quant à la formation d'une élite technique indispensable au développement du pays. Mais le recrutement insuffisant dans les disciplines littéraires sera un obstacle à la constitution d'un corps professoral malgache et Madagascar — dans cette éventualité — devra faire appel pendant longtemps encore aux enseignants Français.

Ce particularisme de la Faculté des Lettres se trouve renforcé du fait de sa féminisation. L'Université malgache est largement ouverte à l'élément féminin, cependant si le pourcentage global indique 28 % de femmes, il faut nuancer cette donnée. L'élément féminin est nettement mineur dans les Facultés des Sciences et Droit où il ne constitue que 22 % de l'ensemble, alors qu'en Lettres les hommes passent au deuxième rang avec 43 % de l'effectif. Ce déséquilibre s'accroît encore si l'on considère uniquement l'année prépeutique et la population française où les hommes ne représentent que 29 % et l'élément féminin 71 % étudiants. Cette féminisation de l'en-

seignement des Lettres peut constituer un véritable danger car, ajouté aux difficultés du recrutement proprement malgache, la prépondérance des femmes posera de graves problèmes lorsqu'il faudra « ventiler » ce personnel à travers l'île. Il sera beaucoup plus difficile de faire occuper un poste en province par une femme que par un homme, sans compter les nombreux cas où la femme n'occupera jamais de poste lorsqu'elle sera mariée.

Cette courte étude du recrutement par nationalité et par sexe nous livre une surprenante réalité : la modestie de l'effectif « étranger » au sein de l'Université. La population étrangère résidant dans l'île représente, tout comme la population française, environ 0,5 % de la population totale alors qu'elle ne compte que pour 1 % dans l'effectif étudiant (part des français : 21 %). Il faut nuancer ce chiffre de 1 % car de nombreux Hindous et Chinois ont fait choix de la nationalité française en 1958 et c'est en général parmi la classe la plus aisée que ce choix s'est manifesté. Malgré tout, la présence de ces « étrangers » au sein de l'Université ne correspond pas à l'activité et à la capitalisation des richesses qu'ils représentent.

Les disparités du recrutement par nationalité et par sexe se retrouvent dans l'origine géographique des étudiants.

II. — Le recrutement géographique

L'étude géographique qui nous intéresse en premier lieu n'a pu être faite qu'à partir des fiches individuelles de renseignements des étudiants et celles-ci ne justifient pas toujours l'espoir que l'on serait tenté de placer en elles. Si l'étudiant répond aux questions strictement personnelles, il oublie parfois de le faire en ce qui concerne ses parents. Il est donc relativement fréquent d'ignorer leur résidence surtout si l'étudiant a un emploi. Toute statistique ayant une valeur relative, nous ne nous abuserons pas sur son sens exact et nous savons déjà qu'elle sera critiquée ; cependant, pour tout relatif et imparfait que soit le document, il aura — je l'espère — une qualité : celle d'exister !...

La carte (fig. 3) de la population étudiante de l'île, où chaque étudiant est figuré par un point, jusqu'à concurrence de 10, puis ensuite sous forme de carrés proportionnels au nombre d'étudiants originaires de la localité que situe le carré, révèle la disharmonie qui existe entre les hautes terres et les régions côtières.

De la seule ville de Tananarive sont issus 68 % des étudiants, la ville et sa banlieue ne regroupent pourtant que 4,6 % de la population de l'île. Ce déséquilibre n'est pas imputable à la présence de la minorité européenne puisque sur l'ensemble des étudiants malgaches, 65,5 % sont originaires de Tananarive, alors que 71 % des étudiants étrangers habitent à Tananarive : le rapport, sensiblement égal, ne permet pas de rejeter sur la présence étrangère la formidable concentration estudiantine des hauts plateaux.

Ce déséquilibre apparaît de façon plus évidente sur la figure 4 qui indique à la fois : la part de la population étudiante de chaque province par rapport à la population étudiante de l'île et celle de la population globale de chaque province par rapport à la population globale de l'île. La seule province de Tananarive fournit 75 % de l'effectif et si l'on groupe les provinces de Tananarive et de Fianarantsoa ce total devient écrasant : de l'ordre de 84 %. Dans le triangle limité par les villes de Tsiroanomandidy, au Nord-Ouest, Fianarantsoa au Sud et Anjozorobe au Nord-Est, nous trouvons tous les étudiants issus de ces deux provinces : or, ce triangle « névralgique » dans l'existence de l'île ne possède que 48 % de la population totale.

Ce grave problème est lié d'une part à celui des communications dont la déficience est un redoutable obstacle au développement de l'île ; et d'autre part, dans une certaine mesure, à un déséquilibre économique et culturel. Néanmoins, cette direction d'effort n'échappe pas aux responsables. Ces données brutes peuvent naturellement se nuancer. Selon les disciplines le recrutement s'infléchit parfois au profit de la Côte.

La carte n° 5, par opposition à la carte générale, montre la répartition périphérique des étudiants de l'École de Médecine de Befelatanana : au cours de l'année préparatoire, 44 % des étudiants sont de Tananarive, puis ce taux s'abaisse à 19 % pour les quatre dernières années d'étude.

On peut établir un petit tableau indiquant les pourcentages d'étudiants malgaches et étrangers habitant Tananarive, selon les établissements universitaires : nous entendons par « habitant » les personnes qui font « statistiquement » partie de la population tananarivienne).

	<i>Malgaches habitant à Tananarive</i>	<i>Etrangers habitant à Tananarive</i>
Ecoles (E.N.A.M., E.N.A., T.P.)	54 et 59 %	pas d'Européen
Ecole de Médecine (Befelatanana)	19 %	» »
Sciences (Licence)	65 à 70 %	85 à 90 %
Droit (Capacité + Licences)	70 à 75 %	80 à 90 %
Lettres (Licences)	+ de 80 %	70 %

Ce tableau, pour imparfait qu'il soit, montre des nuances dans le recrutement géographique.

Le taux des Malgaches de Tananarive va croissant à mesure que l'on passe des Sciences, au Droit ; quant aux Lettres, avec plus de 80%, elles détiennent le record. La figure 6 montre l'opposition d'origine géographique par rapport à la figure 5. Il est intéressant de constater que parallèlement à la croissance du taux des Malgaches de Tananarive, il existe une décroissance du taux des étrangers « originaires » de Tananarive. Le recrutement des scientifiques européens se fait essentiellement sur place, alors que celui des littéraires est largement ouvert sur l'extérieur, c'est là un nouveau trait singulier de la Faculté des Lettres. Ce recrutement à l'extérieur s'explique d'ailleurs par le nombre particulièrement élevé d'enseignants français qui terminent ou même commencent des études supérieures en accomplissant leur contrat.

Cet aspect courageux du monde étudiant et la notion d'étudiant salarié nous obligent à jeter un regard sur son origine sociale.

III. — L'origine sociale des étudiants

Traiter de l'origine sociale des étudiants présente de nombreuses difficultés. Difficultés très graves telles que celles de l'interprétation des documents : si l'étudiant indique dans la case « profession des parents » : commerce, de quel genre de commerce s'agit-il en fait ? D'autre part, très souvent à la rubrique « profession » on néglige de répondre. Il s'agira donc davantage — comme pour l'origine géographique — d'une orientation de recherche plutôt que d'une étude quantitative très précise.

Nous devons classer les catégories professionnelles selon certains critères et nous avons établi une échelle nullement restrictive ni qualitative mais désirant respecter la notion de niveau de vie, sans l'établir nécessairement par valeur croissante. Ce choix est certainement ce qu'il y a de plus critiquable et nous ne nous en cachons pas, mais nous ne désirons pas faire œuvre de sociologue (pour laquelle nous n'avons aucune compétence) mais simplement de géographe et il devrait nous permettre de détecter les principales orientations et nuances de la réalité socio-géographique des étudiants à Madagascar.

Nous distinguerons :

- I. Artisans et petits commerçants.
- II. Agriculteurs.
- III. Employés de l'administration et du commerce.
- IV. Enseignants et militaires sous-officiers et officiers subalternes.
- V. Officiers Supérieurs, Chefs d'entreprises, Chefs de grands Services administratifs ou de secteur privé.
- VI. Professions libérales et Ingénieurs.
- VII. Pasteurs (rubrique créée en raison du nombre important de parents rentrant dans cette catégorie).
- VIII. Sans profession, retraités ou décédés.

Le croquis n° 7 afférent à la classification globale des parents d'étudiants malgaches d'une part, et des parents européens de l'autre, permet d'apprécier au premier regard l'opposition schématique qui distingue le recrutement dans les deux ethnies. La première étoile à huit branches rassemble 72 % des parents dans les branches de gauche qui correspondent aux cases VIII, I, II, III, alors que 82 % des Français sont dans les branches de droite soit les catégories III, IV, V, VI. Le recrutement des étudiants français se fait surtout parmi les personnes venues au titre de la Coopération Technique ou encore parmi les enfants de ceux-ci : dans une proportion atteignant 70 % environ. Maintenant que nous connaissons grossièrement l'origine sociale des Européens, arrêtons-nous sur les nuances qui caractérisent les divers établissements en ne considérant que les étudiants malgaches. Le croquis n° 8 qui indique l'origine sociale pour les Facultés de Droit, Sciences et Lettres, avec étoiles secondaires pour certaines sections particulières dans le cadre même des différentes Facultés, permet d'apprécier de nombreuses nuances qui ne sont pas évidentes au premier abord. Les Facultés des Lettres et des Sciences s'opposent assez violemment alors que la Faculté de Droit semble se situer dans une position intermédiaire. En effet, en Sciences, 67 % des Malgaches sont dans les cases I, II, III et 29 % dans IV, V, VI. En Faculté des Lettres, 38 % sont dans les cases I, II, III et 53 % dans IV, V, VI. En Droit, l'opposition n'est pas aussi tranchée puisque 56 % sont à ranger dans les cases I, II, III et 44 % dans les catégories V, VI, VII, VIII.

A ce schéma détaillé, il faut apporter des correctifs car la réalité est plus délicate à cerner. A l'intérieur même des sections, on note des variations. En Sciences, on ne distingue pas de contrastes flagrants puisque 66 % des licenciés et 73 % des

élèves de Befelatanana font partie des rubriques I, II, III. Ainsi, ce recrutement que nous avons déjà aperçu comme étant souvent extérieur (en médecine surtout) est, de plus, de modeste origine.

En Droit, on pourrait facilement croire que tout juriste « en herbe » est fils de ministre, de député ou d'avocat; or, la réalité semble différente. En Licence, 64 % sont à placer dans les cases I, II, III, VIII et en Capacité le recrutement est encore plus humble si l'on en croit les fiches de renseignements puisque 86 % font partie des professions qualifiées de modestes soit I, II, III, VIII. Mais les 28 % de la case VIII décèlent une faiblesse dans notre système d'enquêtes; 28 % des étudiants ont donné comme situation des parents : sans profession, ou décédés, ou bien encore retraités. Faut-il faire confiance aux intéressés ? On se permettra d'en douter.

En Lettres, la situation est légèrement différente. Si le recrutement se fait dans un milieu social nettement plus élevé, la Faculté des Lettres possède aussi la plus forte proportion d'étudiants salariés. En Propédeutique, 35,8 % des étudiants malgaches sont salariés pour 35,7 % des étudiants français. En licence, 42 et 40 % le sont. On note une certaine augmentation par rapport à la Propédeutique. Parmi ces étudiants salariés, 78 % ont déjà un emploi dans l'enseignement alors qu'il n'y en avait que 45 % en Propédeutique.

On doit donc admettre deux origines sociales : les jeunes gens de famille aisée, et ceux qui, déjà dans la fonction enseignante, désirent s'élever dans la hiérarchie et cela aussi bien dans le groupe malgache que français.

Cependant, il est remarquable que 40 % seulement des étudiants malgaches habitant hors de Tananarive soient dans l'enseignement alors que les étudiants français de l'extérieur appartiennent à l'enseignement dans la proportion de 75 %. Lorsqu'on connaît par expérience les difficultés des études poursuivies en France, loin des villes de Faculté et en travaillant, on ne peut être qu'admiratif en constatant que tant de personnes, malgré les obstacles liés au pays, ont quand même la volonté de poursuivre des études supérieures.

La Faculté de Droit se caractérise par la faiblesse du recrutement européen. Les Français ne représentent que 12 % du total; parmi eux 37 % ont un emploi, pourcentage que l'on retrouve parmi les Malgaches. Les emplois sont tout trouvés et 70 % sont salariés par l'Administration qui les utilise essentiellement comme chefs de service ou de bureau. La Faculté de Droit détient le record des étudiants non bacheliers (environ 60 %), mais 10 % seulement sont admissibles en deuxième

année. Cela est un grave problème déjà signalé : pourquoi tant d'échecs ? Faut-il incriminer le fait que 63 % des capacitaires travaillent, ou l'absence de diplôme à l'inscription ? Parmi ces capacitaires, 83 % ont trouvé un emploi dans l'Administration, emploi moins important que celui des licenciés : ils sont agents ou assistants d'Administration. Ces étudiants ont toutefois une chance de trouver un emploi à Tananarive (2,6 % seulement ont un emploi à l'extérieur de la capitale). Ce dernier caractère distingue les capacitaires des étudiants en Lettres qui demeurent parmi les plus « déshérités » puisque lorsqu'ils ont un emploi celui-ci est fréquemment à l'extérieur.

Nous pouvons tirer quelques conclusions ou tendances générales qui se dessinent déjà : la concentration géographique du recrutement ira diminuant à mesure que la démocratisation de l'enseignement se développera et celle-ci est déjà amorcée. L'étude de l'origine sociale permet de l'affirmer sans ambiguïté. L'étudiant moyen malgache est plus âgé que son homologue européen. Cela n'a rien de surprenant et de plus est dans l'ordre logique des choses, le cycle des études secondaires ne se déroulant pas dans les mêmes conditions qu'en France par exemple. L'étude systématique de l'âge n'a pas été envisagée car la conclusion n'aurait rien appris que nous ne sachions déjà.

Dispersion géographique, féminisation, démocratisation croissantes et tendance aux études juridiques et scientifiques relativement marquées caractérisent la jeune université malgache. Peut-on envisager d'appliquer les mêmes caractéristiques aux universités d'expression française du continent africain ? La comparaison avec Dakar, par exemple, pourrait être intéressante.



(janvier 1964).

Figure 1 LE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE 1948 à 1963-64

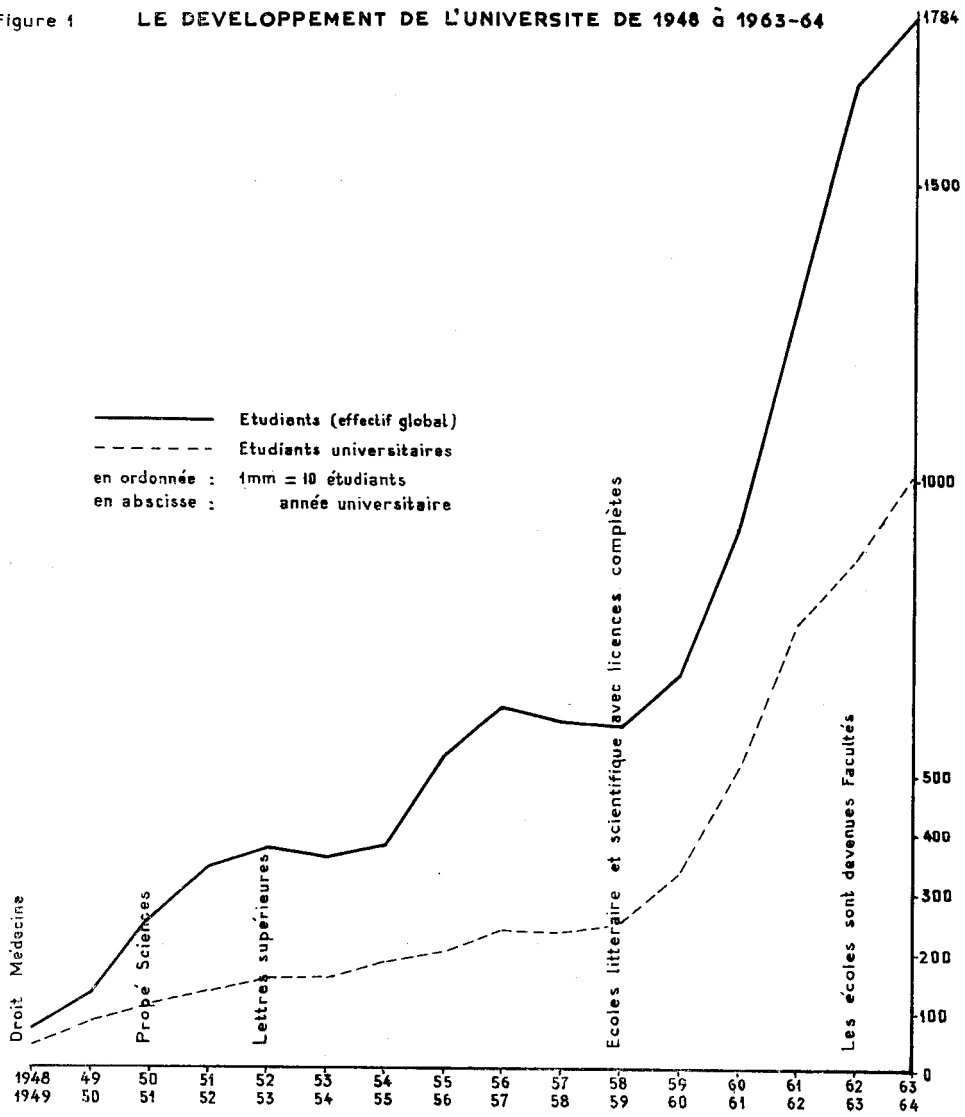
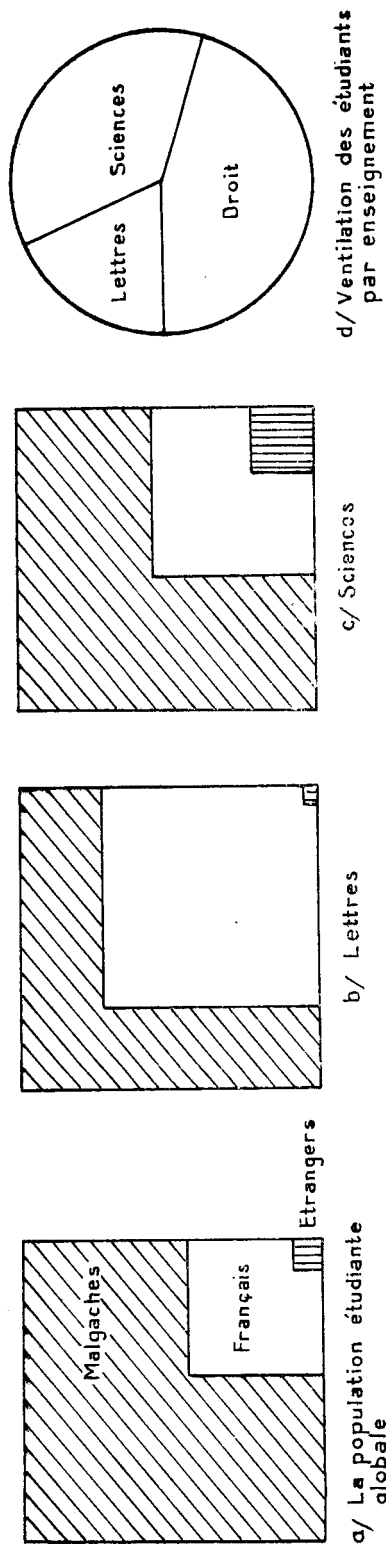
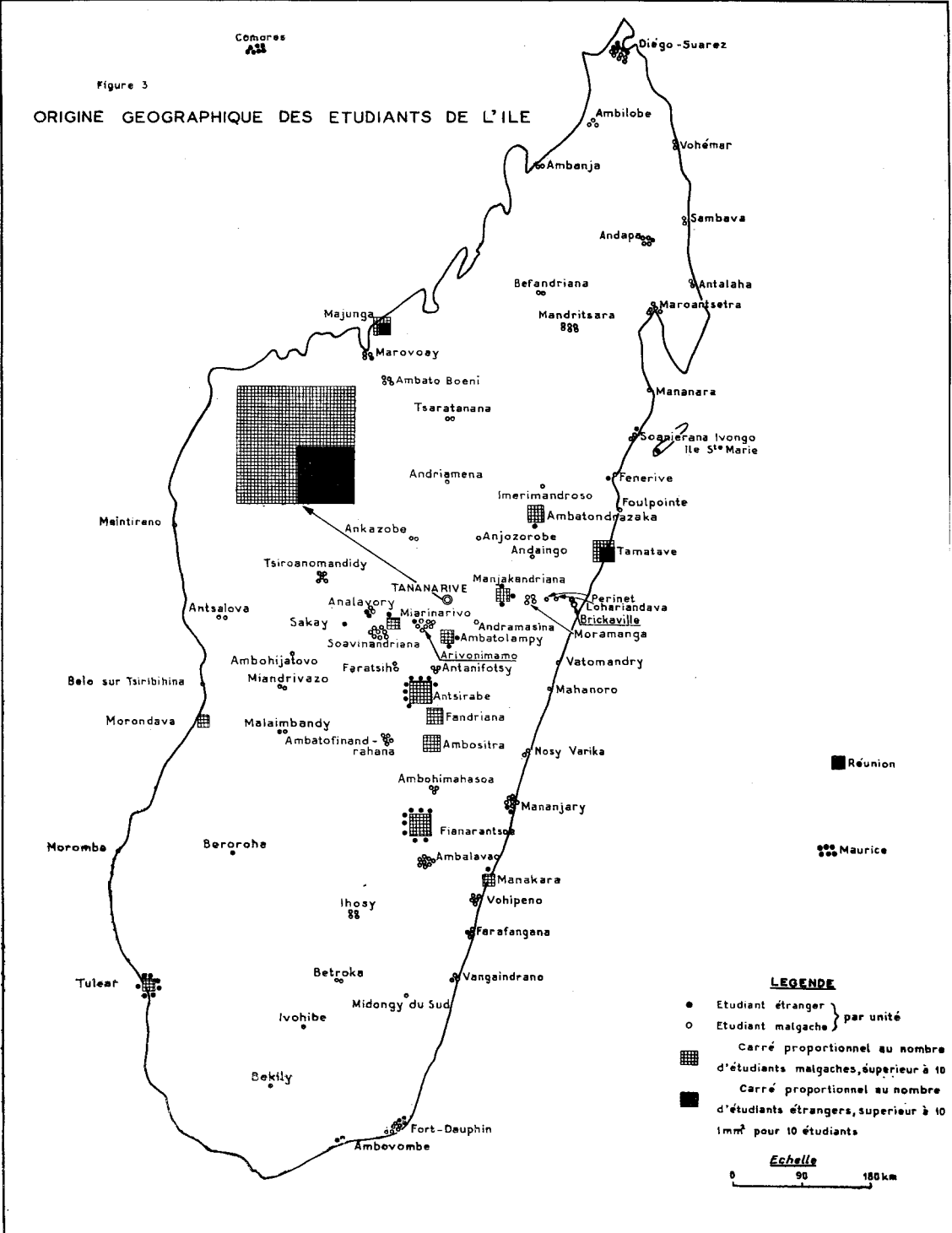


Figure 2 RECRUTEMENT PAR NATIONALITES



(L'effectif de chaque faculté est rapporté à la population étudiante totale)

Figure 3
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ETUDIANTS DE L'ILE



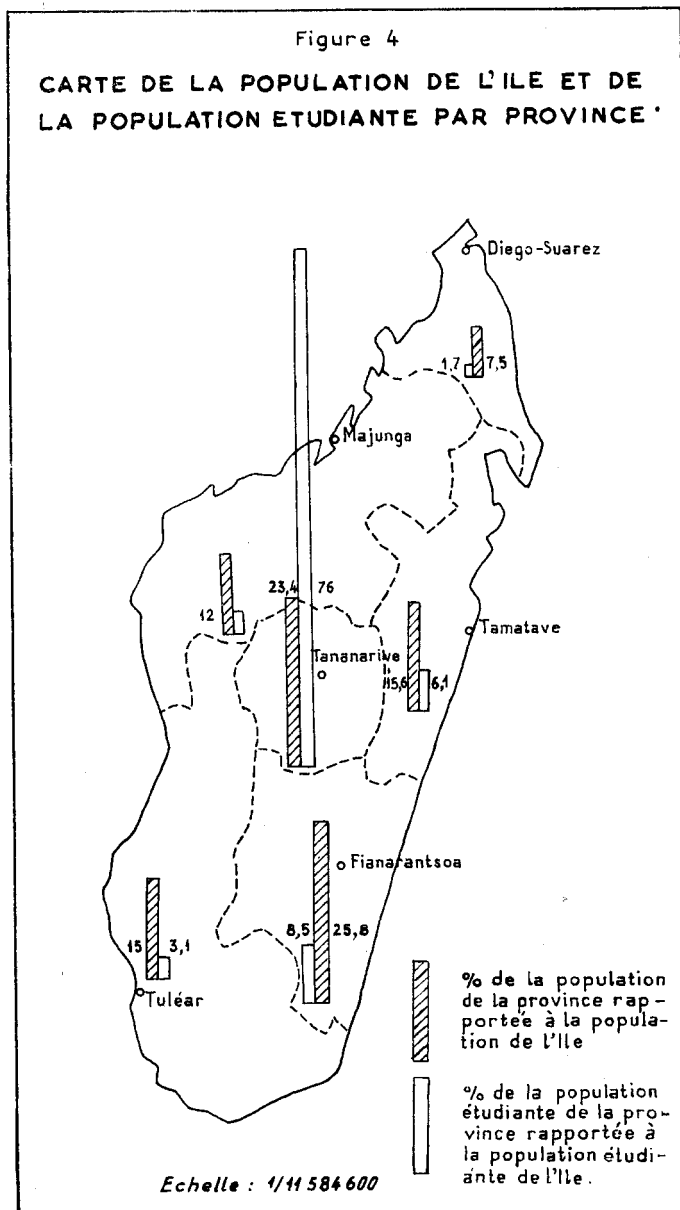


Figure 5
**ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ETUDIANTS
 DE MEDECINE (Ecole de Befelatanana)**

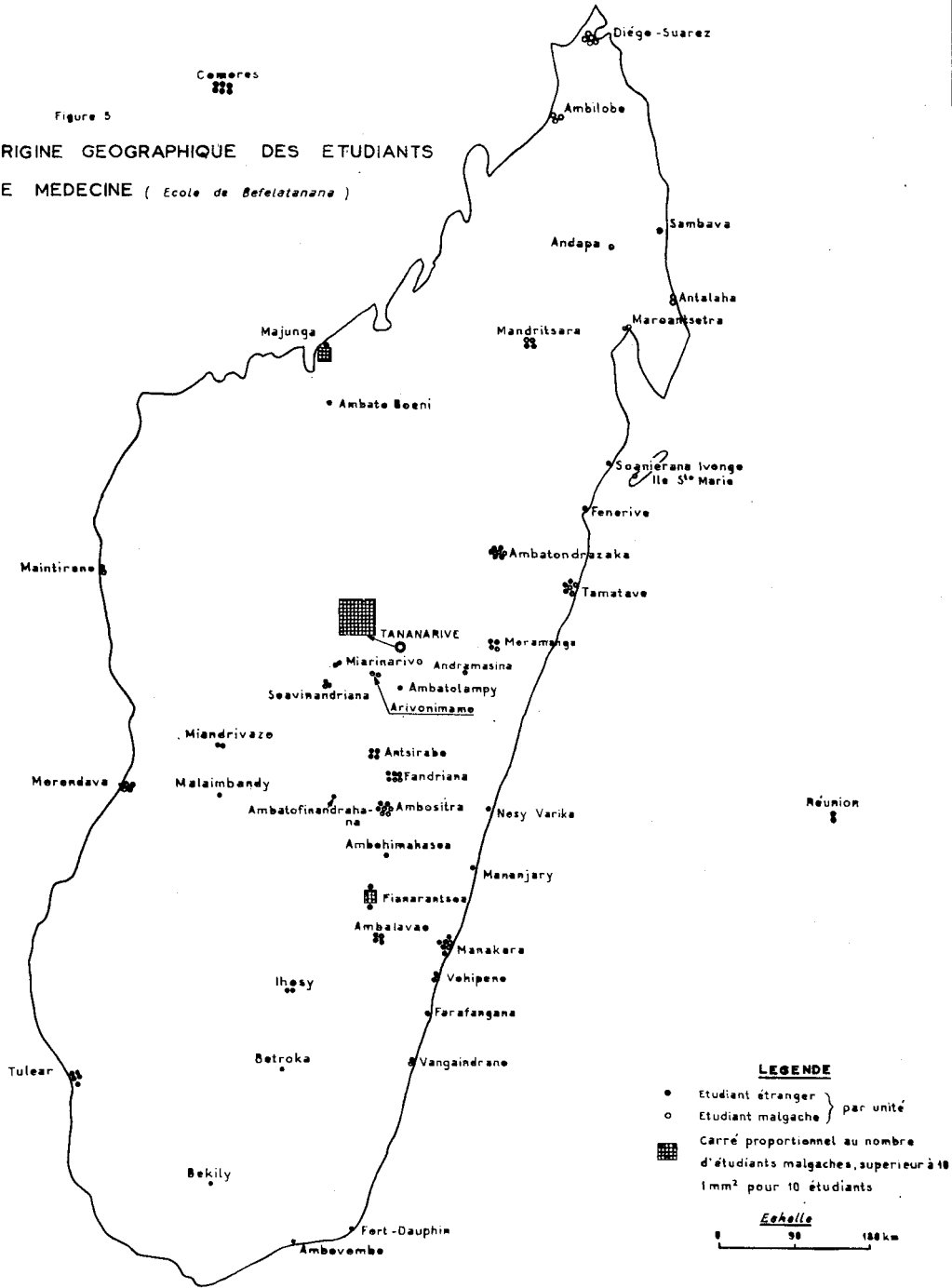
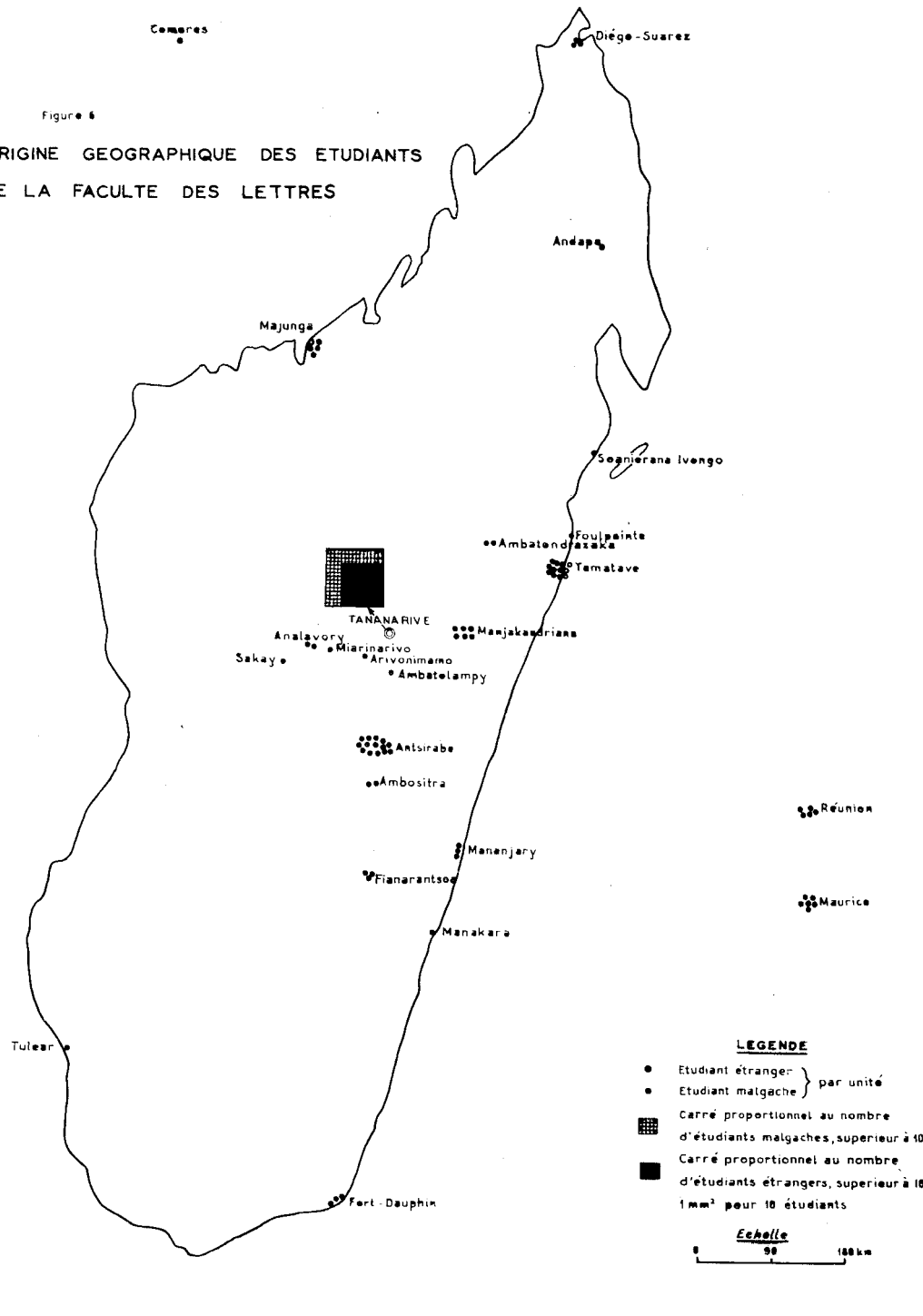
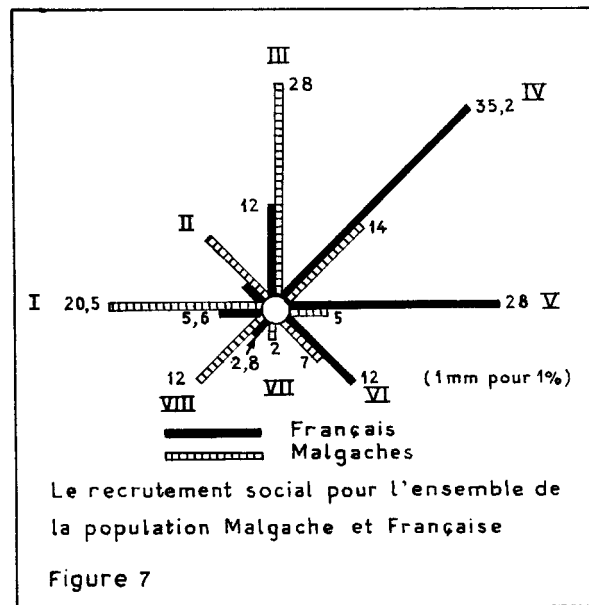


Figure 6
**ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ETUDIANTS
 DE LA FACULTE DES LETTRES**





ORIGINE SOCIALE DES ETUDIANTS PAR ETABLISSEMENT UNIVERSITAIRE

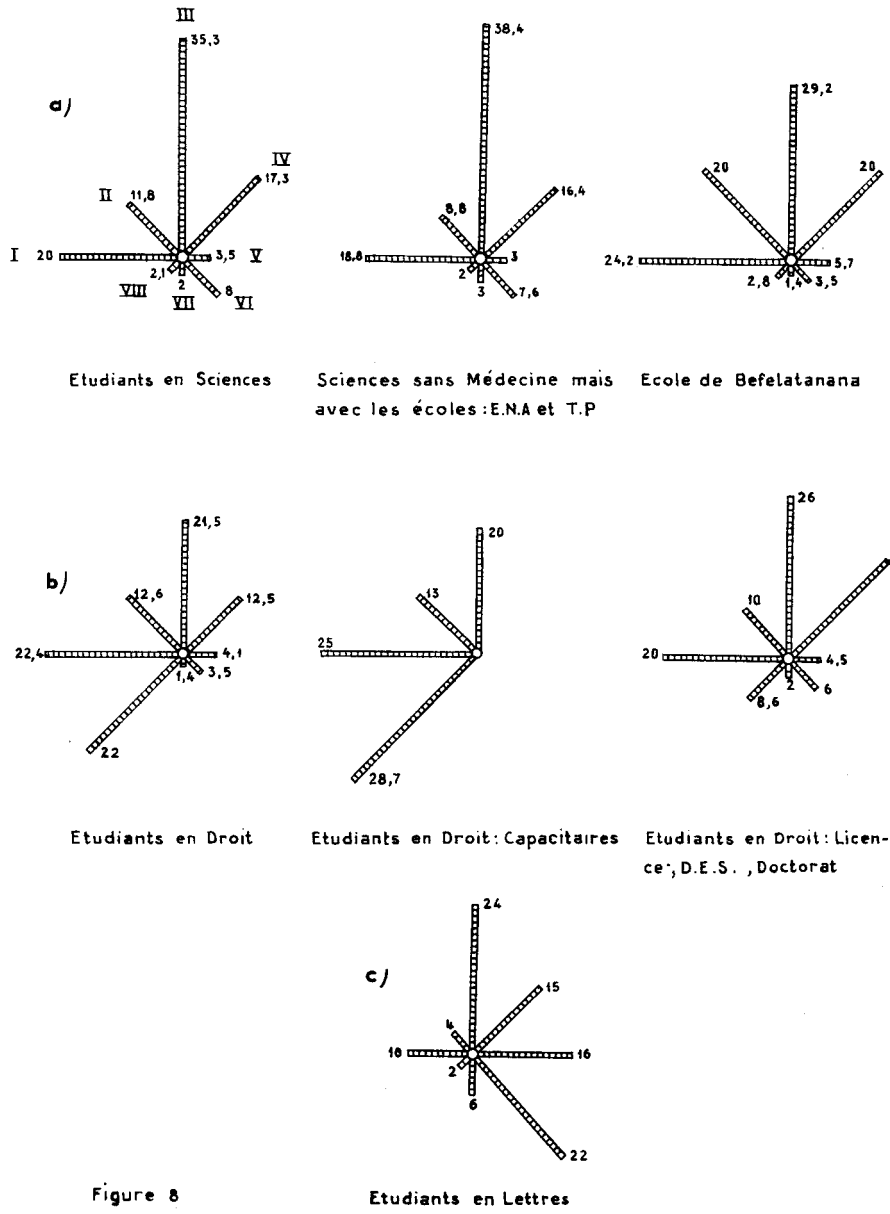


Figure 8